

Choix publics

Analyse économique des décisions publiques

Dennis C. Mueller

**François Facchini • Martial Foucault
Abel François • Raul Magni-Berton • Mickaël Melki**

Traduction de la 3^e édition américaine



Choix publics

OUVERTURES ◀▶ ÉCONOMIQUES

Choix publics

Analyse économique
des décisions publiques

Dennis C. Mueller

François Facchini • Martial Foucault

Abel François • Raul Magni-Berton • Mickaël Melki

Traduction de la 3^e édition américaine

◀▶ ÉCONOMIQUES

OUVERTURES

 de boeck

Ouvrage original :

Public Choice III, 3th edition by Dennis C. Mueller

© Dennis C. Mueller 2003

Cambridge University Press

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation,
consultez notre site web : www.dboeck.com

© Groupe De Boeck s.a., 2010
Rue des Minimes 39, B-1000 Bruxelles
Pour la traduction en langue française

1^{re} édition

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : décembre 2010

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2010/0074/299

ISSN 2030-501X

ISBN 978-2-8041-6211-5

AVANT-PROPOS

Pour la première fois en 2009 et 24 ans après la récompense obtenue par James Buchanan pour ses travaux pionniers sur l'analyse économique des décisions publiques, le prix Nobel d'économie a été attribué à une politiste, Elinor Ostrom¹, dont les thèmes de recherche et la démarche s'inscrivent pleinement dans le courant du *Public Choice*. Ces deux prix Nobel couronnent un courant pluridisciplinaire, qui est devenu essentiel à la fois pour la science économique et pour la science politique.

Le livre d'origine de D.C. Mueller, publié en 2003 sous le titre *Public Choice III*, est la troisième édition d'un travail qui perdure depuis plus de 30 ans² et qui vise à offrir une perspective d'ensemble sur la théorie des choix publics. Il ne s'agit donc pas d'un manuel d'introduction, mais d'une véritable somme de savoirs, élaborée à travers quasiment cinquante années de recherches, sur l'une des approches les plus riches des sciences sociales, située à mi-chemin des sciences politiques et économiques.

C'est pourquoi, il nous est apparu important de proposer un accès aisé à ces recherches au public francophone et à tout type de lectorat (académique ou non). L'ouvrage incontournable de D.C. Mueller s'est imposé comme le candidat naturel pour une traduction et une adaptation au monde francophone. Ce livre possède en effet une réelle profondeur historique, car son auteur couvre et participe au développement de ce champ des sciences économique et politique. Il montre ainsi comment la connaissance scientifique se construit collectivement autour d'un programme de recherche commun, et quelles sont les contributions du *Public Choice* à l'explication de questions économiques (e.g. la création de richesses), juridiques (e.g. la formation du droit et des réglementations), politiques (e.g. des modes de scrutin) ou sociologiques (e.g. la participation à l'action collective). En ce sens, il s'adresse à un public très large d'étudiants, chercheurs et professionnels de l'économie, de la politique, du droit, de la gestion publique, de l'administration publique, de la sociologie, etc.

L'avantage de cette traduction est évidemment de mettre à la disposition d'un public francophone un ouvrage de référence. Il existe bien des articles de synthèse (Blais, 1982 ; Bénard, 1983, 1988 ; Pommerehne et Kirchgässner, 1990), des travaux de veille scientifique³ et des manuels d'économie publique en français (Frey, 1985 ; Généreux,

1 Son ouvrage principal a d'ailleurs été traduit récemment chez De Boeck : Ostrom (2010).

2 D.C. Mueller suit et participe au développement de ce courant, depuis 1979, date à laquelle il a fait sa première synthèse pour *Journal of Economic Literature*.

3 Voir par exemple Lecaillon (1990), Lafay (1990a), Lafay (1990b), Lecaillon (1991).

1994 ; Greffe, 1994 ; Lafay et Lecaillon, 1992 ; Mueller, 1982 ; Wolfelsperger, 1995) qui traitent de cette littérature, mais ils sont souvent anciens et ne permettent pas de se faire une idée claire et globale de l'étendue et de la richesse du programme de recherche ouvert par l'école des choix publics.

Pour autant, ce livre n'est pas une traduction stricte, il s'agit plutôt d'une adaptation. L'intérêt de son adaptation est de présenter les applications de la théorie des choix publics aux pays francophones. Nous montrons, d'une part, tout au long de l'ouvrage, que les exemples de Mueller concernant notamment le système politique américain sont parfaitement transposables aux institutions politiques des pays francophones et européens et, d'autre part, que ce courant a donné naissance à une littérature francophone non négligeable.

Cette adaptation de la version américaine est aussi l'occasion de mettre à jour les références bibliographiques et éventuellement de montrer l'avancée de la littérature depuis cette date. Un effort constant a été fait pour indiquer les références francophones les plus récentes, ainsi que celles, éventuellement plus anciennes, qui proposaient des revues de littérature en français.

Cette traduction-adaptation est également l'occasion de montrer l'importance prise par les travaux empiriques et économétriques, et plus globalement par l'analyse quantitative dans les sciences économiques et politiques contemporaines. S'il est vrai que jusqu'au début des années 1980, l'apport de l'école des choix publics est principalement théorique (Tullock, 1980), son apport empirique est depuis cette date considérable, quels que soient les terrains empiriques ou les méthodes quantitatives utilisées. La lecture de ce livre et de ses nombreux paragraphes consacrés aux tests empiriques finira de convaincre, nous semble-t-il, les lecteurs les plus récalcitrants que l'analyse économique des décisions publiques n'en est pas restée à l'analyse théorique.

Ce travail permet également de mettre en perspective l'apport de l'analyse économique de la politique aux sciences politiques et économiques. Il traite à cette occasion des avantages et des inconvénients, ainsi que des réussites et des échecs relatifs, de la théorie des choix rationnels à rendre compte des choix politiques ; tout en exposant les réponses apportées aux limites rencontrées. Le lecteur pourra ainsi se faire une opinion sur l'ensemble des arguments proposés.

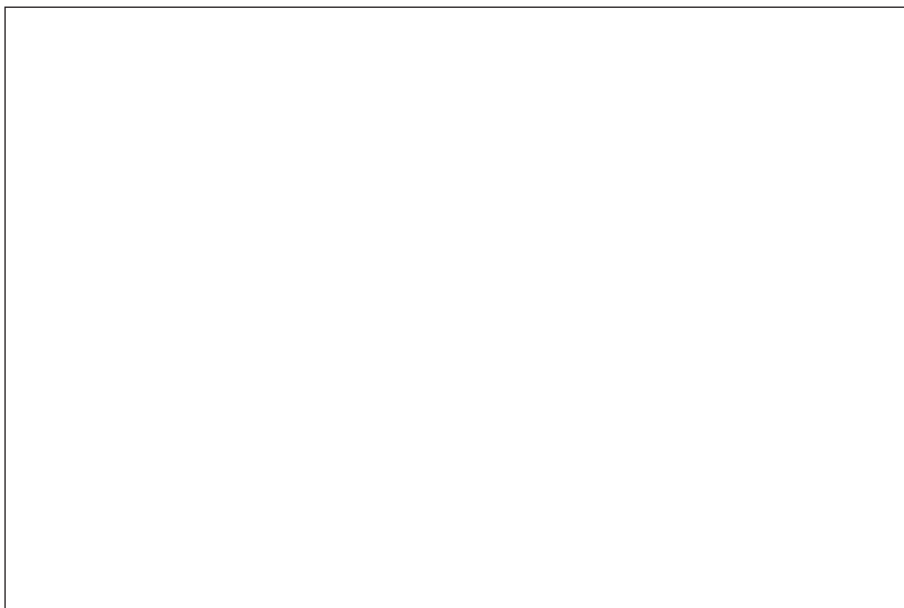
Le lecteur pourra lire cet ouvrage de manière linéaire et classique puisque l'articulation cohérente des chapitres permet une progression dans les questionnements : des raisons de l'existence de l'État jusqu'aux questions normatives soulevées par l'analyse économique des choix publics et la conclusion sur les apports du *Public Choice* à la compréhension des phénomènes politiques. Il pourra également l'utiliser comme un dictionnaire, en utilisant indépendamment et selon ses besoins, les différents chapitres qui peuvent être lus de manière totalement autonome ⁴.

F. Facchini, M. Foucault, A. François, R. Magni-Berton et M. Melki.

4 Le lecteur qui souhaiterait approfondir ses lectures pourra se référer aux manuels en anglais sur des sous-domaines plus restreints de l'analyse économique de la décision publique, mais également aux principales revues scientifiques consacrées à ce thème comme *Public Choice*, *European Journal of Political Economy*, *Economics and Politics*, ou encore *Constitutional Political Economy*, bien que la large diffusion des avancées de ce courant fait qu'on retrouve dans pratiquement toutes les revues internationales d'économie et de science politique des travaux s'y rattachant. Le lecteur trouvera également des informations auprès d'associations professionnelles comme la *Public Choice Society* ou l'*European Public Choice Society*.

1

INTRODUCTION



Traditionnellement, la science économique et la science politique sont deux champs de recherche séparés autant en ce qui concerne les méthodologies utilisées, que les questions posées, ou encore les hypothèses explicatives formulées. Si cette séparation, que l'on peut dater d'Aristote avec sa définition de l'homme comme un animal politique et d'Adam Smith avec sa définition de la nature humaine portée vers l'échange, est ancienne et toujours d'actualité, on peut légitimement en questionner la pertinence, la validité et l'utilité.

L'économie des choix publics ¹ répond clairement par la négative à cette question, et argue que l'homme politique (*l'homo politicus*) et l'homme économique (*l'homo oeconomicus*) sont une seule et même personne, et ce, indépendamment des hypothèses explicatives proposées. Il n'y a pas deux types d'humains : des humains qui agiraient dans la sphère politique ou publique et des humains qui agiraient sur les marchés. Il n'y a qu'un seul individu agissant dans deux sphères différentes. Mais à moins de proposer une théorie explicative des changements de comportements dans les deux processus, il nous faut concevoir une théorie explicative générale des comportements s'appliquant tant dans la sphère économique que dans la sphère politique.

En ce sens, le courant du *Public Choice* peut être défini comme l'étude économique des processus de décision ayant lieu hors des marchés, ou bien plus globalement comme l'analyse des interactions entre les processus politiques et économiques ². Pour autant, si les sujets au cœur de l'analyse des choix publics sont ceux de la science politique – les théories de l'État, les règles de vote et les modes de scrutin, les partis politiques, etc. –, la méthodologie reste cependant celle de l'économie hypothético-déductive. Dit autrement, l'analyse des décisions publiques se fait à l'aide des outils de l'économiste tels que la modélisation ou les statistiques inférentielles. Mais le point méthodologique central est l'utilisation de l'hypothèse de rationalité dans les décisions des acteurs. Le postulat de base est alors que si les individus se comportent de manière rationnelle sur les marchés, ils doivent également se comporter de manière rationnelle dans leurs activités politiques.

Historiquement, l'analyse économique des choix publics trouve ses origines dans l'analyse des finances publiques et en particulier dans les œuvres de Knut Wicksell et d'Erik Lindhal ainsi que dans les travaux de l'école italienne des finances publiques du début du vingtième siècle. Ces spécialistes de finances publiques ont été les premiers à s'interroger sur la manière dont les décisions relatives aux recettes et aux dépenses budgétaires étaient prises. La principale conséquence de ce changement de perspective a été de déplacer l'analyse des effets de l'impôt, de la dette ou de la dépense publique vers les causes de ces décisions budgétaires. Le *Public Choice* en s'inscrivant dans cette voie a ainsi comblé un vide laissé par les théories classiques des finances publiques qui s'intéressaient presque exclusivement aux conséquences des décisions budgétaires et fiscales.

1 Nous utilisons indifféremment les termes de « *Public Choice* », d'« analyse économique des décisions publiques », d'« analyse économique de la politique », d'« analyse des choix publics », d'« économie politique » (*Political Economics*), de « nouvelle économie politique », etc., pour désigner l'ensemble des travaux sur les interactions entre l'économie et la politique.

2 Ou comment les décisions économiques peuvent être influencées par des déterminants politiques, et ont donc une dimension politique ; et comment les décisions politiques peuvent être influencées par des déterminants économiques, et ont donc une dimension économique.

Le *Public Choice* s'est alors développé pendant la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale (Buchanan 1980) à partir de cinq ouvrages pionniers, qui correspondent à cinq questions ou reformulations fondamentales pour l'analyse des processus politiques.

Le premier ouvrage est celui de Joseph Schumpeter (1942) *Capitalisme, socialisme et démocratie*, qui pose la question des objectifs poursuivis par les hommes politiques dans la poursuite de leurs activités publiques. Il est en effet l'un des premiers auteurs à appréhender les incidences sur l'analyse du fonctionnement démocratique de la levée de l'hypothèse de bienveillance des hommes politiques, c'est-à-dire le fait que les hommes politiques poursuivent des objectifs personnels (de carrière, idéologiques, etc.) distincts des objectifs de l'intérêt commun ou général et qu'ils adoptent des stratégies afin de réaliser au mieux ces objectifs.

Le deuxième ouvrage, de Kenneth Arrow (Arrow, 1951 et 1963), date de 1951 et est une critique de la théorie de la souveraineté populaire. Il montre qu'il existe des contradictions logiques lors du processus d'agrégation des préférences individuelles, c'est-à-dire dans le passage de volontés individuelles à une volonté collective. Il n'existe pas, dans ces conditions, de volonté commune, d'intérêt général définissable. Cet ouvrage est à l'origine d'un important programme de recherche qui s'est développé par la suite sous le terme de « théorie du choix social » (*Social Choice and Welfare*) ainsi que des problématiques autour des modes de scrutin et de leurs capacités à refléter les préférences des populations.

Le livre d'Anthony Downs (1957) *An Economic Theory of Democracy* marque quant à lui le début d'une analyse du processus électoral fondée sur l'hypothèse de rationalité. Il s'agit de s'intéresser aux stratégies des partis politiques et des candidats aux élections durant les campagnes électorales, mais également aux choix des électeurs de participer au scrutin et de décider à qui donner leur suffrage. Ce texte est le livre fondateur de l'analyse spatiale du vote, appelée également *Political Analytics*, qui offre un cadre d'analyse des positionnements électoraux des candidats et des électors.

Autre ouvrage fondateur, *The Calculus of Consent* de James Buchanan et Gordon Tullock (1962) propose pour la première fois une analyse des procédures de choix d'une règle de décision collective. À partir d'une étude des coûts et des bénéfices liés au vote majoritaire, ils montrent alors les arbitrages à faire avec l'abandon de l'unanimité entre la recherche du consensus et le coût de ce consensus. À la suite de cet ouvrage, un ensemble important de travaux va se développer à la fois sur les propriétés des règles majoritaires et sur les institutions encadrant les choix politico-économiques (*Constitutional Political Economy*).

Enfin, le dernier ouvrage fondateur est celui de Mancur Olson (1965) *The Logic of Collective Action*. Économiste de formation, Olson cherche à répondre à la question politique de la logique de la participation d'individus rationnels à une action collective, comme être membre d'un parti politique, d'un groupe d'intérêt ou d'un syndicat, etc. Les réponses qu'il apporte au paradoxe de l'action collective, sont à l'origine de tous les développements de l'analyse économique des décisions politiques portant sur les activités politiques individuelles et sur les problèmes de passager clandestin (*free rider*) rencontrés par ses institutions.

Ces cinq ouvrages sont donc à l'origine du développement des principales thématiques ou des principales méthodologies du *Public Choice*. Si ce courant est né de l'application d'outils économiques par des économistes à des problématiques politiques, il ne faut pas, pour autant, réduire l'analyse économique des décisions publiques à l'application exclusive du postulat économique de rationalité comportementale aux actions politiques afin de mieux la critiquer (voir par exemple Green et Shapiro, 1994 et 1995 ; Udehn, 1997). Plusieurs éléments étayaient une perspective plus large de l'apport du *Public Choice* à l'analyse de la politique.

Premièrement, le cœur de l'explication de la théorie des choix publics n'est pas de savoir si l'*homo politicus* est un *homo oeconomicus*, mais de préciser les conséquences des stratégies de négociation politique qui conduisent aux décisions publiques. Cela correspond au cœur de l'argumentation de l'article de J. Buchanan de 1949 qui annonce en quelque sorte son programme de recherche. Ce qui compte, ensuite, c'est de préciser les caractéristiques de cet échange par rapport notamment à l'échange sur les marchés. Dans ce cadre, on peut alors définir la science économique comme une science de l'échange et la science politique comme une science des échanges avec le gouvernement. C'est, en ce sens, que la théorie des choix publics est devenue une véritable « science politique ». Cela permet de se détacher analytiquement de la figure de l'*homo oeconomicus* (Buchanan, 1979 Chapitre 4). Le principal apport de la théorie économique à la science politique est donc de montrer que la politique est aussi le lieu d'un échange.

Deuxièmement, l'application du postulat de rationalité des comportements humains n'est pas nouvelle en science politique et n'est pas l'apanage des auteurs du *Public Choice*. Il existe, dans la science politique, une tradition philosophique et sociologique fondée sur ce postulat au moins depuis Nicolas Machiavel, Thomas Hobbes et Benedict Spinoza, ou encore chez James Madison et Alexis de Tocqueville. Aujourd'hui encore, l'utilisation des outils et des notions économiques est le fait des politistes eux-mêmes. Si ce postulat est perçu comme une atteinte à l'idéal politique de la transcendance de l'intérêt général et de son incarnation dans l'homme politique du fait de son aromantisme et de sa perspective critique de la politique, il n'est donc pas l'apanage de l'économie politique et ne peut donc correspondre à un « impérialisme des sciences économiques ».

Ensuite, il n'est pas certain, que les auteurs fondateurs soient les plus grands défenseurs de l'hypothèse de rationalité substantive. K. Arrow, tout d'abord, affirme ainsi que « la rationalité est d'autant plus plausible que les conditions sont idéales ; en dehors de telles conditions les hypothèses de rationalité sont mises à rude épreuve et peuvent même devenir contradictoires » (Arrow, 1987). Anthony Downs, ensuite, a proposé une théorie spatiale du vote qui n'a pas forcément besoin pour se développer de l'hypothèse de pure rationalité, le modèle d'Hotelling initial en étant dépourvu. De plus, son principal postulat est que les électeurs ne s'informent pas spontanément sur les enjeux politiques et les conditions électorales (candidats, programmes, politiques publiques, etc.) sur lesquels ils doivent s'exprimer. Nous sommes donc plus proches, dès l'origine du *Public Choice*, d'une rationalité limitée que d'une rationalité substantive.

Enfin, l'analyse économique de la politique ne perd pas sa pertinence ni ses capacités explicatives si on prend ses distances avec la théorie de l'équilibre et l'hypothèse d'optimisation. Au contraire, le relâchement de ses postulats peut permettre d'enrichir

PARTIE 1

LES ORIGINES DE L'ÉTAT

Chapitre 2.	La rationalité des choix collectifs : l'efficacité allocative	17
Chapitre 3.	La raison des choix collectifs : la redistribution	55

2

LA RATIONALITÉ DES CHOIX COLLECTIFS : L'EFFICIENCE ALLOCATIVE

2.1	Biens publics et dilemme du prisonnier	18
2.2	Jeux de coordination	23
2.3	Biens publics et jeu de la poule mouillée	25
2.4	Fourniture volontaire de biens publics avec des rendements d'échelle constants	27
2.5	Fournitures volontaires de biens publics en faisant varier les technologies d'offre	31
2.6	Les externalités	35
2.7	Le théorème de Coase	37
2.8	Coase et le noyau	40
2.9	Une généralisation du théorème de Coase	42
2.10	Le théorème de Coase tient-il sans des droits de propriété prédéfinis ?	45
2.11	Les externalités en présence d'un grand nombre d'acteurs	46
2.12	Externalité avec un grand nombre d'individus - une seconde fois	49
2.13	Résultats expérimentaux portant sur la fourniture volontaire de biens publics	51

2.1 BIENS PUBLICS ET DILEMME DU PRISONNIER

Le mérite le plus important de l'économie a probablement été de démontrer que des individus aux motivations purement égoïstes peuvent tirer profit l'un de l'autre grâce à l'échange. Si A élève du bétail et B cultive du blé, les deux peuvent améliorer leur bien-être en échangeant du bétail avec du blé. À l'aide du système des prix, le processus peut être généralisé à une grande variété de biens et de services.

Bien que souvent décrit comme le parfait exemple de l'issue bénéfique produite par l'activité purement privée des individus, en l'absence de tout gouvernement, le théorème de la main invisible présuppose un système de choix collectifs comparable en sophistication et en complexité au système de marché. Les choix qui opposent A à B ne consistent pas seulement à faire un échange ou à ne pas le faire, comme on pourrait implicitement le penser. A peut choisir de voler le blé de B, plutôt qu'abandonner son bétail pour l'obtenir. B peut faire de même. Contrairement à l'échange, qui est un jeu à somme positive bénéficiant aux deux participants, le vol est au mieux un jeu à somme nulle. Ce que gagne A, B le perd. Si le vol, ainsi que les protections contre le vol, diminuent la capacité de A et de B à produire du blé et du bétail, cela devient un jeu à somme négative. Alors qu'en échangeant chacun essaye d'améliorer sa position et les deux finissent par l'améliorer ; s'ils volent, en revanche, les objectifs égoïstes de chacun laissent les deux dans une moins bonne situation qu'au départ.

Cet exemple peut être illustré de façon plus stratégique par la matrice 2.1. Pour simplifier la discussion, ignorons la possibilité d'échanger et supposons que chaque individu ne cultive que du blé. Le carré 1 donne l'allocation de biens quand A et B s'abstiennent de voler (les gains de A précèdent ceux de B dans chaque case).

Matrice 2.1

Le vol comme dilemme du prisonnier.

A \ B	B	
	Ne vole pas	Vole
Ne vole pas	1 (10 ; 9)	4 (7 ; 11)
Vole	2 (12 ; 6)	3 (8 ; 8)

Les deux joueurs sont dans la meilleure situation lorsqu'ils renoncent à voler, mais chacun est dans une situation encore meilleure s'il est le seul à voler (cases 2 et 4). Dans la matrice 2.1, le vol est une stratégie dominante pour les deux joueurs, ainsi définie parce qu'elle domine toutes les autres stratégies en promettant à celui qui l'a choisie un plus grand gain que toute autre stratégie et ce quel que soit le choix de l'autre joueur. Dans un environnement anarchique, on peut s'attendre à ce que les choix indépendants de chaque individu conduisent les deux à adopter la stratégie dominante correspondant au vol et à se retrouver dans la case 3. La distribution de blé dans la case 3 représente une « distribution

naturelle » des biens (ainsi appelée par Bush, 1972), à savoir la distribution qui émergerait dans un état de nature de type hobbesien.

À partir de cet état de nature, les deux individus peuvent améliorer leur situation en s'engageant mutuellement – de façon tacite ou formelle – à ne pas voler. Ils s'accorderont si l'application d'un tel accord coûte moins que le gain conjoint qu'il permet d'obtenir. En passant de la case 3 à la case 1, les deux individus accomplissent un changement parétien qui les amène hors de l'état de nature hobbesien (Bush, 1972 ; Bush et Mayer, 1974 ; Buchanan, 1975a ; Schotter, 1981). Le contrat qui permet un tel changement est une sorte de contrat constitutionnel qui établit les droits de propriété et les contraintes comportementales pour chaque individu. L'existence de ces droits est sans aucun doute une condition nécessaire pour pouvoir faire des contrats post-constitutionnels, qui créent par la suite un système d'échanges volontaires (Buchanan, 1975a). Les problèmes des choix collectifs se manifestent lorsqu'on quitte l'anarchie hobbesienne et se définissent par l'existence d'un groupe ou d'une communauté reconnaissable.

Un système de droits de propriété et de procédures pour les appliquer sont un bien public samuelsonien en cela que « chaque consommation individuelle ne limite pas la part de consommation de ce bien des autres individus »¹. Ou encore, un bien public pur peut être défini comme devant être fourni en quantité équivalente à tous les membres d'une communauté. Des exemples familiers de bien publics purs sont la défense nationale, la police et les pompiers. La défense nationale est le bien fourni par la collectivité contre les menaces extérieures. Les lois et leurs applications protègent contre les menaces intérieures ; les pompiers contre le feu. Toute fourniture d'un bien public qui requiert un coût en ressources, en temps ou en contraintes morales peut être décrite comme une stratégie de jeu analogue à la matrice 2.1. Si on remplace le vol par le paiement pour l'armée, ou pour la police ou encore pour les pompiers, on peut voir émerger la même stratégie. Chaque individu est plus gagnant si tous contribuent à fournir le bien collectif plutôt que si personne ne contribue. Mais chacun est encore plus gagnant s'il est le seul à ne pas payer pour le bien.

Un bien public pur a deux caractéristiques importantes : la non-rivalité et l'impossibilité ou l'inefficacité d'exclure d'autres personnes de sa consommation une fois qu'il a été fourni par quelques membres de la communauté (Musgrave, 1959 ; Head, 1962). La non-rivalité est une propriété de la production ou de la fonction de coût du bien public. Le cas extrême de non-rivalité est un bien dont les coûts de production sont tous fixes et dont les coûts marginaux de production sont nuls (par exemple, un monument public). Pour un tel bien, l'accroissement du nombre des consommateurs (les touristes) ne prive pas les autres de leurs bénéfices de consommations. Même un bien avec des coûts moyens décroissants, bien que les coûts marginaux soient positifs, garde des éléments de non-rivalité qui accroissent les problèmes de production collective.

La caractéristique de la non-rivalité crée la possibilité de gains suite à un déplacement coopératif de la case 3 à la case 1. Étant donnée la non-rivalité, une décision de

1 Samuelson (1954, p. 386). La mesure dans laquelle les individus peuvent être exclus des bénéfices d'un bien public varie. Un homme ne peut défendre sa maison des invasions étrangères sans défendre en même temps celle de son voisin, mais il peut laisser brûler la maison du voisin sans risquer d'endommager la sienne. Tullock (1971c) a suggéré que des procédures de paiement volontaire pour les biens publics excluables introduiraient des situations qui ressemblent à la dernière citée.

consommation collective est nécessaire pour produire efficacement le bien. S'il faut deux fois plus de ressources pour protéger A et B des autres que pour protéger seulement l'un d'entre eux, l'action collective est alors non nécessaire en raison d'une possibilité d'exclusion. Chacun peut choisir de façon indépendante s'il contribue ou non à sa propre protection.

Certaines personnes peuvent être exclues des bénéfices tirés d'une visite de la statue placée dans une galerie privée si elles ne payent pas pour la voir. Mais personne ne peut être empêché de voir une statue ou un monument qui est sur la place d'un centre ville. Pour beaucoup de biens publics, l'exclusion de quelques membres de la communauté de sa consommation est impossible ou impraticable. L'échec de l'application du principe d'exclusion produit une incitation à se comporter de façon non coopérative et individualiste, c'est-à-dire à pouvoir gagner en bougeant de la case 1 vers les cases 2 ou 4. L'impossibilité de l'exclusion augmente la chance que des processus purement volontaires de fourniture du bien public soient interrompus. Alors, lorsqu'elles sont conjointes, les propriétés du bien public offrent la raison d'être des choix collectifs. La non-rivalité est la carotte qui pousse à prendre des décisions coopératives-collectives bénéficiant à tous ; le principe d'absence d'exclusion est la pomme qui tente les individus à devenir indépendants et non coopératifs.

Bien que le plus pur des biens publics soit caractérisé par les deux propriétés de non-rivalité et d'impossibilité d'exclusion, des problèmes de révélation de préférences se manifestent toujours si seulement la première de ces propriétés est présente. Ce qui signifie qu'une définition alternative du bien public est qu'il peut être fourni en quantités équitables à tous les membres de la communauté avec un coût marginal nul. La substitution du « doit » par « peut » dans la définition implique que l'exclusion devient possible. Un exemple classique d'un bien public conforme à cette définition est un pont. En absence de congestion, les services offerts par le pont peuvent être mis à disposition de tous les membres de la communauté, mais ce n'est pas obligatoire. L'exclusion est possible. Cependant, aussi longtemps que le coût marginal lié à l'usage du pont de la part d'un individu reste nul, exclure quelqu'un qui tirerait un bénéfice marginal en empruntant le pont serait une violation du principe de Pareto. La non-rivalité seule peut créer le besoin d'une action collective pour parvenir à l'optimalité de Pareto. La matrice 2.1 décrit le dilemme du prisonnier désormais largement analysé. Le trait principal de ce jeu est que le joueur en ligne classe les quatre situations possibles ainsi $2 > 1 > 3 > 4$, alors que le classement du joueur en colonne est $4 > 1 > 3 > 2$ ². La stratégie non coopérative est dominante pour les deux joueurs. C'est la meilleure stratégie pour un joueur sur un jeu non répété au regard des choix stratégiques de l'autre joueur. Le résultat, la situation 3, est un équilibre de Cournot-Nash³. Cette situation a également la regrettable propriété d'être le seul résultat qui n'est pas Pareto-optimal. Pour chacune des trois autres cases, un changement peut

2 Un postulat supplémentaire que les gains du joueur en ligne dans la case 2 et ceux du joueur en colonne dans la case 4 soient inférieurs à leurs deux gains dans la case 1 est nécessaire pour s'assurer qu'ils ne s'accordent pas pour suivre une stratégie mixte, en coopérant et en faisant défection à tour de rôle ; autrement dit, ne pas se voler réciproquement sur deux périodes doit produire des gains plus élevés que se voler l'un l'autre à tour de rôle.

3 Un ensemble de stratégies $S = (s_1, s_2, \dots, s_i, \dots, s_n)$ est un équilibre de Nash si pour chaque joueur i , s_i est sa stratégie optimale, quand tous les autres joueurs $j \neq i$ jouent leurs stratégies optimales s_j , $s_j \in S$.

mettre au moins un joueur dans une plus mauvaise situation, alors que pour la case 3, un changement vers la 1 améliore la situation des deux joueurs.

En dépit de l'évidente supériorité du résultat coopératif où personne ne vole sur le résultat où tous volent, la domination des stratégies de vol a pour conséquence que choisir ensemble de ne pas voler ne conduit pas à un équilibre stable, au moins pour l'un des deux joueurs. La solution coopérative peut émerger, cependant, en tant que résultat d'un « super-jeu » du dilemme du prisonnier répété encore et encore par les mêmes joueurs. La solution coopérative peut apparaître, même en absence d'une communication directe entre les joueurs, si chaque joueur choisit une stratégie du « super-jeu » qui lie son choix des stratégies coopératives dans un jeu singulier aux stratégies des autres joueurs. Une telle stratégie dans un « super-jeu » consiste pour un individu à jouer dans le jeu en cours la même stratégie que celle utilisée par l'autre joueur dans le jeu précédent. Si les deux joueurs adoptent cette stratégie et si tous commencent par utiliser la stratégie coopérative, la solution coopérative émerge à chaque étape du jeu. Cette stratégie du « donnant-donnant » bat toutes les autres stratégies proposées par un panel d'experts en théorie des jeux dans un tournoi par ordinateur organisé par Axelrod (1984).

Une stratégie alternative, qui parvient au même résultat, consiste pour chaque joueur à jouer une stratégie coopérative aussi longtemps que l'autre joueur le fait, et à *punir* l'autre joueur quand il fait défection avec une série de coups non coopératifs qui suit cette défection, avant de revenir à une stratégie coopérative. Encore une fois, si tous les joueurs commencent en coopérant, ce résultat continue pendant tout le jeu (Taylor, 1987, ch. 3). Dans ces deux stratégies coopératives, entraînant une solution au super-jeu du dilemme du prisonnier, on parvient à l'équilibre grâce à la punition (ou à la menace de punition) du comportement non coopératif de chaque joueur, dans ce cas par la non-coopération de l'autre joueur. Cette idée que le comportement non coopératif (antisocial, immoral) doit être puni pour inciter à se conformer à la règle du groupe a été trouvée dans la plupart, sinon toutes les philosophies morales, et offre un lien direct entre cette large littérature et la théorie moderne ⁴.

Quand le nombre de joueurs dans un dilemme du prisonnier est petit, il est évidemment plus facile d'apprendre leur comportement et de prédire s'ils répondront aux choix stratégiques coopératifs et de quelle façon. Il est aussi plus facile de détecter le comportement non coopératif et, quand cela est possible, de le repérer pour le punir, de manière à encourager à l'avenir des stratégies coopératives. Quand le nombre de joueurs est important, il est facile pour un joueur d'adopter des stratégies non coopératives sans être détecté, puisque l'impact d'une défection singulière est petit. Ainsi, il ne sera pas puni car il ne pourra pas être découvert ou il sera trop coûteux pour les joueurs coopératifs de le détecter et de le punir. Donc, le conformisme volontaire avec des sanctions ou la fourniture de biens publics ont plus de chances d'apparaître dans des petites communautés que dans des grandes (Coase, 1960 ; Buchanan, 1965a). La dépendance au comportement coopératif dans des grandes communautés ou groupes conduit au *free-riding* (ou comportement de passager clandestin) et à la sous-fourniture ou à la non-fourniture du bien public (Olson, 1965).

⁴ Pour des discussions classiques du comportement moral et de la punition, qui sont les plus modernes et les plus en ligne avec la discussion autour du dilemme du prisonnier, voir Hobbes, *Léviathan* (1651, chapitres 14, 15, 17, 18) et Hume (1751, pp. 120-127).

Dans une communauté grande, mobile et hétérogène, il peut y avoir besoin d'établir formellement quel comportement est mutuellement avantageux (par exemple, combien chacun doit contribuer pour un bien public), parfois même simplement pour que les individus sachent quel comportement est compatible avec quel intérêt commun. Étant donné les incitations à faire défection, la coopération peut requérir l'application de récompenses ou de sanctions individuelles. Olson (1965) a montré que la participation individuelle dans de grandes organisations et fondées sur le volontariat, comme les syndicats, les groupes d'intérêts et d'autres groupes organisés, n'était pas fonction des bénéfices collectifs que ces organisations fournissaient à leurs membres, mais des incitations individuelles qu'elles offraient sous la forme de bénéfices sélectifs pour la participation et la présence, ou sur des peines telles que des amendes ou autres sanctions individuelles.

L'une des conséquences est que la démocratie, définie comme un ensemble de procédures formelles de vote pour produire et appliquer des choix collectifs, est une institution très utile pour les communautés impersonnelles de grande taille. Les familles prennent une série de décisions collectives sans toujours voter ; les tribus votent seulement occasionnellement. Une métropole ou une nation peut avoir à faire un grand nombre de décisions par des processus de choix collectifs, bien que beaucoup d'entre eux puissent ne pas correspondre à ce que nous avons défini ici comme un processus démocratique ⁵. De façon analogue, des communautés petites et stables peuvent susciter la conformité volontaire aux règles du groupe et des contributions pour la fourniture d'un bien public local en utilisant des canaux de communication informelle et des pressions de groupe. Des communautés plus larges et plus impersonnelles doivent par contre établir des peines formelles contre les comportements antisociaux (tels que voler), lever des impôts pour fournir les biens publics et employer une police pour assurer la coopération.

La taille de la communauté, sa dépendance de sanctions formelles et de leur application par la police ainsi que l'échec dans le dilemme du prisonnier peuvent tous être dynamiquement associés. La détection des tricheurs dans le dilemme du prisonnier prend du temps. Une augmentation du nombre de défections peut conduire à une augmentation ultérieure de ces défections, mais seulement après un certain temps. Si, du fait d'un accroissement de la taille de la communauté ou pour quelques autres raisons, la fréquence des défections devait augmenter, on pourrait s'attendre à ce qu'après un certain laps de temps les violations du dilemme du prisonnier se multiplient. La fréquence des défections dans la période qui suit augmenterait toujours plus et, de manière concomitante, le besoin et la dépendance en efficacité policière pour que les lois soient appliquées. Buchanan (1975a) a décrit un tel processus comme l'érosion du capital juridique (c'est-à-dire du respect des règles) d'une communauté ⁶. Aujourd'hui, cette forme de capital fait notamment référence au capital social. Putnam (2000) fournit des preuves d'un déclin important du stock de capital social dans toutes les démocraties occidentales dans les générations récentes.

Taylor (1987) associe la rupture de la solution coopérative au dilemme du prisonnier non pas à la taille de la communauté, mais au niveau d'intervention du gouverne-

5 Il faut aussi garder à l'esprit que la démocratie est seulement un moyen potentiel pour produire des biens publics. Les autocraties ou les oligarchies fournissent aussi des biens collectifs à leur communauté. Les autocraties sont discutées au chapitre 18.

6 Voir Buchanan (1965a).

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
---------------------------	---

CHAPITRE 1	
Introduction	7

PARTIE 1 **Les origines de l'État**

CHAPITRE 2	
La rationalité des choix collectifs : l'efficacité allocative	17
2.1 Biens publics et dilemme du prisonnier	18
2.2 Jeux de coordination	23
2.3 Biens publics et jeu de la poule mouillée	25
2.4 Fourniture volontaire de biens publics avec des rendements d'échelle constants	27
2.5 Fournitures volontaires de biens publics en faisant varier les technologies d'offre	31
2.6 Les externalités	35
2.7 Le théorème de Coase	37
2.8 Coase et le noyau	40
2.9 Une généralisation du théorème de Coase	42

2.10	Le théorème de Coase tient-il sans des droits de propriété prédéfinis ?	45
2.11	Les externalités en présence d'un grand nombre d'acteurs	46
2.12	Externalité avec un grand nombre d'individus - une seconde fois ..	49
2.13	Résultats expérimentaux portant sur la fourniture volontaire de biens publics	51

CHAPITRE 3

La raison des choix collectifs : la redistribution	55
3.1 Redistribution comme assurance	57
3.2 La redistribution comme bien public	59
3.3 Redistribution pour satisfaire des normes d'équité	61
3.4 La redistribution pour améliorer l'efficacité allocative	63
3.5 La redistribution comme prédation	65
3.6 Transfert de revenu	69
3.7 Redistribution et distribution du revenu	70
3.8 La redistribution pour des intérêts spéciaux	72

PARTIE 2

Les choix publics dans les démocraties directes

CHAPITRE 4

Le choix de la règle de vote	79
4.1 La règle de l'unanimité	80
4.2 Critiques de la règle de l'unanimité	85
4.3 La majorité optimale	87
4.4 La majorité simple comme majorité optimale	90

CHAPITRE 5

Les propriétés positives de la règle majoritaire	93
5.1 Règle majoritaire et redistribution	94
5.2 L'apparition de cycles	99
5.3 Le théorème de l'électeur médian – dans un espace unidimensionnel	102
5.4 La règle majoritaire dans un espace multidimensionnel	102

5.5	Démonstration du théorème de l'électeur médian dans le cas multidimensionnel	109
5.6	Les équilibres induits par la règle majoritaire lorsque les préférences ne sont pas représentées dans l'espace	110
5.7	Démonstration du théorème de l'axiome de restriction et de la règle majoritaire	112
5.8	Les restrictions sur les préférences, sur la nature et le nombre des alternatives et sur les choix de la règle de vote, pouvant conduire à un équilibre	114
5.8.1	<i>L'homogénéité des préférences</i>	114
5.8.2	<i>Préférences homogènes et règles à la majorité qualifiée</i>	117
5.8.3	<i>La relation entre le nombre de questions soumises au vote et d'alternatives et la majorité requise pour adopter une proposition</i>	121
5.9	Le marchandage politique	121
5.10	marchandage politique et cycle	126
5.11	Les tests empiriques du marchandage politique	127
5.12	La manipulation de l'agenda politique	130
5.12.1	<i>Le contrôle de l'agenda dans la théorie spatiale du vote</i>	130
5.12.2	<i>Le contrôle de l'agenda dans un jeu de partage du gâteau</i>	132
5.13	Les explications de l'absence de cycle	133
5.13.1	<i>Des débats publics à une dimension</i>	134
5.13.2	<i>Voter selon une dimension à la fois</i>	135
5.13.3	<i>Équilibre en présence de marchandage politique</i>	137
5.13.4	<i>Les preuves empiriques de l'existence des cycles</i>	140
5.13.5	<i>Les preuves expérimentales de l'existence de cycles</i>	142

CHAPITRE 6

	Les propriétés normatives de la règle majoritaire	147
6.1	Le théorème du jury de Condorcet	148
6.2	Le théorème de May sur la règle majoritaire	153
6.3	Preuve du théorème de May de la règle de la majorité	155
6.4	Le théorème de Rae et Taylor sur la règle de la majorité	156
6.5	Les hypothèses qui sous-tendent la règle de l'unanimité	157
6.6	Comparaison entre les différentes hypothèses qui sous-tendent les deux règles	159
6.7	Les conséquences d'une application des règles aux mauvaises questions	162
6.7.1	<i>Décider d'améliorer l'efficacité allocative via la règle de la majorité</i>	162

6.7.2	<i>La décision de redistribuer via la règle de l'unanimité</i>	164
6.8	Conclusion	165

CHAPITRE 7

	Les alternatives simples à la règle majoritaire	169
7.1	La liste des alternatives simples ?	170
7.2	Comparaison des règles de vote et efficacité au sens de Condorcet ?	171
7.3	Comparaison des règles de vote et efficacité au sens de la philosophie utilitariste ?	174
7.4	La règle de Borda	175
7.4.1	<i>Les propriétés axiomatiques</i>	175
7.4.2	<i>Décompte de Borda et tyrannie de la majorité</i>	177
7.4.3	<i>Décompte de Borda et stratégie de manipulation</i>	178
7.5	Le vote par approbation	179
7.6	Implications pour la réforme des règles de décision électorale	180

CHAPITRE 8

	Les alternatives sophistiquées à la règle majoritaire	183
8.1	La procédure de révélation de la demande	184
8.1.1	<i>Présentation de la procédure et de son fonctionnement</i>	184
8.1.2	<i>Vernon Smith et le mécanisme d'enchère</i>	194
8.2	Le vote par point	195
8.3	Une explication de la procédure du vote par point de Hylland-Zeckhauser	196
8.4	Le vote par veto	199
8.5	Une comparaison des procédures	205

CHAPITRE 9

	Sortie, Protestation et Trahison	209
9.1	La théorie des clubs	210
9.2	Voter-avec-les-pieds	215
9.3	L'optimum global via le « vote-avec-les-pieds »	218
9.4	Les clubs et le noyau	223
9.5	Voter-avec-les-pieds : validation empirique	228
9.6	L'association volontaire, l'efficacité allocative et l'équité de répartition	232
9.7	La théorie de la révolution	235

PARTIE 3

Les choix publics dans les démocraties représentatives

CHAPITRE 10

Fédéralisme	241
10.1 La logique du fédéralisme	242
10.1.1 <i>Le problème de l'affectation des compétences</i>	242
10.1.2 <i>Fédéralisme avec représentation par zone géographique</i>	245
10.2 Pourquoi la taille des gouvernements peut être « trop grande » dans un système fédéral ?	246
10.2.1 <i>Le marchandage politique ou « logrolling »</i>	246
10.2.2 <i>Universalisme</i>	248
10.3 Subventions intergouvernementales dans un contexte de fédéralisme	249
10.3.1 <i>Subventions intergouvernementales et optimalité de Pareto</i>	249
10.3.2 <i>Validation empirique de l'existence de subventions intergouvernementales</i>	254
10.4 Pourquoi la taille des gouvernements reste-t-elle « trop importante » ou « trop petite » dans un contexte fédéral ?	257
10.5 Le problème de la centralisation dans un contexte de fédéralisme	262

CHAPITRE 11

Théorie du vote déterministe	265
11.1 Les résultats dans un système bipartite	266
11.2 La compétition entre deux partis dans un espace politique sous contraintes	273
11.2.1 <i>L'ensemble découvert</i>	273
11.2.2 <i>L'ensemble découvert en présence d'enjeux consensuels</i>	277
11.3 Assouplissement des conditions du modèle de Downs	278
11.3.1 <i>Les candidats ont des préférences sur le choix des politiques</i>	279
11.3.2 <i>Les candidats peuvent entrer et sortir de la compétition</i>	280
11.4 Tester l'hypothèse de l'électeur médian	281
11.5 Est-ce que les dépenses publiques locales sont des biens publics ou privés ?	284

CHAPITRE 12

Théorie du vote probabiliste	287
12.1 L'instabilité avec le vote déterministe	288

12.2	L'équilibre sous le vote probabiliste	291
12.3	Les caractéristiques normatives de l'équilibre	292
12.4	Équilibres avec des groupes d'intérêts	294
12.5	Une application sur la fiscalité	297
12.5.1	<i>La logique générale</i>	297
12.5.2	<i>Les recherches empiriques</i>	299
12.6	Commentaires	300

CHAPITRE 13

les systèmes multipartis	305
13.1 Deux approches de la représentation	306
13.2 Sélectionner un corps représentatif de législateur	307
13.3 La représentation proportionnelle en pratique	308
13.4 Les règles électorales	308
13.4.1 <i>Les formules de Droop, Imperiali, d'Hondt et Sainte-Lagué</i>	309
13.4.2 <i>Le vote uninominal et transférable (STV)</i>	311
13.4.3 <i>Le scrutin de vote limité</i>	312
13.4.4 <i>Les systèmes de scrutin uninominal et non transférable (SNTV)</i>	313
13.5 Les règles électorales et le nombre de partis	313
13.6 Les règles électorales et le degré de proportionnalité	319
13.7 Les objectifs des partis politiques	321
13.7.1 <i>Les théories sur la coalition gouvernementale dans un espace politique unidimensionnel</i> ...	324
13.7.2 <i>Les théories des coalitions gouvernementales dans un espace politique bidimensionnel ou multidimensionnel</i>	328
13.7.2.1 <i>Le cœur politique</i>	328
13.7.2.2 <i>La médiane dimension par dimension</i>	331
13.8 La stabilité des gouvernements	334
13.8.1 <i>La durée des gouvernements</i>	334
13.8.2 <i>La mort des gouvernements</i>	336
13.8.3 <i>Résumé</i>	339
13.9 Stabilité sociale	340
13.10 Le vote stratégique	340
13.10.1 <i>Le vote stratégique sous la règle de la majorité</i>	340
13.10.2 <i>Le vote stratégique dans un système multipartis</i>	341
13.11 Remarques conclusives	343

CHAPITRE 14

Le paradoxe du vote	347
14.1 L'hypothèse de l'électeur rationnel	348
14.1.1 <i>La maximisation de l'utilité attendue</i>	348
14.1.2 <i>Un goût pour le vote</i>	349
14.1.3 <i>Le vote comme un jeu du chat et de la souris</i>	350
14.1.4 <i>L'électeur rationnel en stratégie du regret minimax</i>	351
14.2 L'hypothèse de l'électeur rationnel : les preuves empiriques	353
14.3 L'hypothèse de l'électeur expressif	365
14.4 L'hypothèse de l'électeur éthique	367
14.5 Les préférences éthiques comme comportement égoïste	370
14.6 L'électeur égoïste	372
14.7 Résumé et implications	375

CHAPITRE 15

La recherche de rente	379
15.1 La théorie de la recherche de rente	380
15.1.1 <i>Le modèle de recherche de rente basique avec un nombre fixe de joueurs</i>	382
15.1.1.1 Le cas des rendements décroissants ou constants, $r \leq 1$	383
15.1.1.2 Le cas des rendements croissants avec $1 < r \leq 2$	383
15.1.1.3 Le cas des rendements croissants avec $r > 2$	384
15.1.2 <i>Les effets de la libre entrée</i>	385
15.1.3 <i>La recherche de rente avec investissements séquentiels</i>	385
15.1.4 <i>La modification des hypothèses</i>	387
15.1.4.1 La neutralité vis-à-vis du risque	387
15.1.4.2 Les groupes et la recherche de rente	389
15.1.4.3 La recherche de rente lorsque la probabilité de gagner n'est pas définie par une fonction logit	389
15.1.4.4 Les différents types de concours de recherche de rente	390
15.2 Recherche de rente et régulation	391
15.3 Recherche de rente et processus politique	395
15.4 La recherche de rente avec droits de douanes et quotas	396
15.4.1 <i>Les effets économiques des droits de douane, des quotas et des restrictions d'exportation volontaires</i>	396
15.4.2 <i>Les modèles endogènes de protectionnisme</i>	398
15.4.3 <i>Les zones d'ombre qui demeurent</i>	401
15.5 Les autres formes de recherche de rente	402
15.6 Quelle est l'importance des pertes de bien-être provenant de la recherche de rente ?	403

CHAPITRE 16

La Bureaucratie	407
16.1 Incertitude, information et pouvoir	410
16.2 Le bureaucrate maximise son budget	412
16.2.1 <i>Environnement et incitation</i>	413
16.2.2 <i>Le modèle</i>	414
16.3 Les extensions du modèle	416
16.3.1 <i>Les hypothèses institutionnelles alternatives</i>	416
16.3.2 <i>Négociation entre la tutelle et l'administration</i>	419
16.4 Les hypothèses comportementales alternatives	419
16.4.1 <i>La maximisation du budget discrétionnaire</i>	419
16.4.2 <i>L'aversion au risque des bureaucrates</i>	421
16.5 Les tests empiriques	422
16.5.1 <i>Les travaux sur l'explication de Niskanen et ses alternatives proprement dites</i>	423
16.5.2 <i>Le pouvoir lié à la maîtrise de l'agenda politique</i>	426
16.5.3 <i>Les différences de coût entre la production de services publics et privés</i>	428
16.6 Le gouvernement comme Léviathan	436
16.6.1 <i>Théorie</i>	436
16.6.2 <i>Tests empiriques - dépenses et fiscalité gouvernementale</i>	439
16.7 Conclusion	445

CHAPITRE 17

Pouvoir législatif, administration, exécutif et pouvoir judiciaire	449
17.1 Le modèle de la suprématie de l'assemblée législative	450
17.1.1 <i>La domination de l'Assemblée sur la structure administrative</i>	450
17.1.2 <i>La suprématie du Congrès sur la procédure administrative</i>	452
17.2 Les effets de l'incertitude et des coûts de transaction	453
17.2.1 <i>L'incertitude et la question de la responsabilité</i>	453
17.2.2 <i>Incertainitude, coûts de transaction et engagement</i>	454
17.3 L'Assemblée et le président	455
17.3.1 <i>Le pouvoir législatif contrôle le président</i>	455
17.3.2 <i>Le contrôle présidentiel sur le pouvoir législatif</i>	457
17.3.3 <i>Le problème des blocages</i>	460
17.4 L'assemblée, le président et le pouvoir judiciaire	462
17.4.1 <i>Ajouter l'appareil judiciaire au modèle</i>	462
17.4.2 <i>Les objectifs de l'appareil judiciaire</i>	464
17.5 La prise de décision législative dans l'Union européenne	465
17.6 Conclusions	468

CHAPITRE 18

La dictature	471
18.1 Les origines de la dictature	473
18.2 Les objectifs des dictateurs	476
18.2.1 <i>La consommation du dictateur</i>	476
18.2.2 <i>Le pouvoir</i>	477
18.2.3 <i>La sécurité</i>	477
18.3 Fonctionnement et survie des dictatures	478
18.3.1 <i>Le dictateur maximisateur d'utilité</i>	478
18.3.2 <i>Les dictateurs fantoches et les dictateurs totalitaires</i>	479
18.3.3 <i>Les stratégies sélectives de survie</i>	480
18.3.4 <i>Le dilemme du dictateur</i>	482
18.3.5 <i>Les limites du totalitarisme</i>	484
18.4 L'apogée et le déclin des dictatures	484
18.5 Dictature et performance économique	487
18.5.1 <i>Les avantages relatifs de la dictature et de la démocratie</i>	487
18.5.2 <i>La performance économique relative des dictatures et des démocraties</i>	489
18.5.2.1 Un test direct du modèle de dictature de Wintrobe	491
18.6 Conclusions	492

PARTIE 4**Applications et tests empiriques****CHAPITRE 19**

Compétition politique et performance macroéconomique	497
19.1 Performance macroéconomique et succès électoral	498
19.1.1 <i>Vote et fonctions de popularité</i>	498
19.1.2 <i>Qui les électeurs tiennent-ils responsables des conditions économiques ?</i>	502
19.2 Politique et opportunisme	506
19.2.1 <i>En présence d'électeurs myopes</i>	507
19.2.2 <i>En présence d'électeurs rationnels</i>	508
19.3 Politique partisane	509
19.3.1 <i>Politique partisane en présence d'électeurs aux jugements rétrospectifs</i>	512
19.3.2 <i>Politique partisane en présence d'électeurs prospectifs</i>	513
19.4 Validation empirique	515

19.4.1	<i>Est-ce que les politiciens essayent de manipuler les conditions macroéconomiques ?</i>	515
19.4.2	<i>Existe-t-il des biais partisans ?</i>	516
19.4.3	<i>Quelles théories correspondent le mieux aux données ?</i>	520
19.4.4	<i>Des preuves additionnelles pour le modèle d'Alesina et Rosenthal</i>	525
19.4.5	<i>Discussion</i>	526
19.5	Comportement de l'électeur	529
19.5.1	<i>Myopie, perception rétrospective, rationalité</i>	529
19.5.2	<i>Sociotropique ou égotropique</i>	531
19.6	Politique et inflation	531
19.6.1	<i>Hypothèses</i>	531
19.6.2	<i>Les faits</i>	533
19.6.3	<i>L'indépendance de la banque centrale</i>	535
19.7	Déficits	536
19.7.1	<i>Les faits</i>	536
19.7.2	<i>Hypothèses</i>	537
19.7.2.1	<i>Illusion budgétaire et la désillusion keynésienne</i>	537
19.7.2.2	<i>Cycles politico-économiques</i>	537
19.7.2.3	<i>Effets partisans</i>	537
19.7.2.4	<i>La paralysie gouvernementale</i>	537
19.7.2.5	<i>Règles budgétaires</i>	538
19.7.3	<i>Validation empirique</i>	538
19.8	Réflexions	539

CHAPITRE 20

Groupes d'intérêt, contributions de campagne et activités de lobbying

		543
20.1	La logique de l'action collective	544
20.2	Les modèles du comportement des groupes d'intérêt	547
20.2.1	<i>Les campagnes d'information dans un modèle de Downs</i>	548
20.2.2	<i>Les campagnes de propagande dans un modèle de Downs</i>	548
20.3	Les études empiriques des causes et conséquences des contributions de campagne	553
20.3.1	<i>Les voix obtenues par un candidat dépendent de ses dépenses de campagne</i>	553
20.3.2	<i>Les déterminants des contributions de campagne</i>	559
20.3.3	<i>Les déterminants du vote des députés et des contributions de campagne</i>	561
20.3.4	<i>Les déterminants du vote des députés : comportement idéologique ou stratégie de survie ?</i>	562
20.3.5	<i>Évaluation</i>	566
20.4	Le lobbying	569

20.5 Les effets en termes de bien-être de l'activité des groupes d'intérêts	570
---	-----

CHAPITRE 21

La taille de l'État	575
21.1 Les faits	576
21.2 Explications de la taille et de la croissance de l'État	581
21.2.1 <i>Le gouvernement comme fournisseur de biens publics et comme correcteur d'externalités</i>	581
21.2.1.1 Les variables de « préférence » pour la dépense publique	582
21.2.1.2 Le revenu	585
21.2.1.3 L'effet Baumol	585
21.2.2 <i>Le gouvernement comme redistributeur de revenus et de richesses</i>	587
21.2.2.1 Le modèle de Meltzer et Richard	588
21.2.2.2 Hypothèses additionnelles sur les liens entre redistributions et la croissance de l'État	591
21.2.2.3 Quelques difficultés logiques et/ou empiriques avec l'hypothèse reliant redistribution et croissance de l'État	592
21.2.2.4 Tests empiriques directs de l'hypothèse du lien entre redistribution et taille de l'État	593
21.2.3 <i>Les groupes d'intérêt et la croissance de l'État</i>	596
21.2.4 <i>L'administration et la croissance du gouvernement</i>	599
21.2.5 <i>Illusion budgétaire</i>	603
21.2.6 <i>L'élasticité fiscale</i>	605
21.3 Conclusion	606

CHAPITRE 22

Taille de l'État et performance économique	611
22.1 Impôt et perte de bien-être	612
22.2 Taille de l'État et marché noir	617
22.3 Taille de l'État et corruption	623
22.4 Taille du gouvernement et productivité économique	625
22.5 Taille de l'État et croissance économique	628
22.5.1 <i>Problèmes méthodologiques</i>	629
22.5.2 <i>Preuves empiriques</i>	631
22.6 Activité de l'État et déclin économique des nations	637
22.6.1 <i>La théorie</i>	637
22.6.2 <i>Les preuves empiriques</i>	639
22.7 Conclusions	642

PARTIE 5

Analyse normative des choix publics

CHAPITRE 23

Les fonctions de bien-être social	647
23.1 La fonction de bien-être social de Bergson et Samuelson	648
23.2 Les fonctions de bien-être social axiomatique	653
23.2.1 <i>La fonction de bien-être social de Fleming</i>	653
23.2.2 <i>Les fonctions de bien-être social d'Harsanyi</i>	654
23.2.3 <i>Deux critiques de la fonction de bien-être social d'Harsanyi</i>	657
23.2.3.1 Doit-on tenir compte des attitudes individuelles face au risque ?	657
23.2.3.2 Les individus peuvent-ils s'entendre sur une valeur de W ?	658
23.2.4 <i>La fonction de bien-être social de Ng</i>	661
23.2.5 <i>Fonction de bien-être social de Nash et autres fonctions multiplicatives</i>	662
23.3 Quel type de fonction de bien-être social est préférable ?	664

CHAPITRE 24

L'impossibilité d'un ordre social	669
24.1 Logique de la preuve	670
24.2 Un affaiblissement des postulats	673
24.2.1 <i>La transitivité</i>	673
24.2.2 <i>L'universalité</i>	677
24.2.3 <i>L'indépendance des options non pertinentes</i>	678
24.3 Les fonctions de bien-être social imperméables aux stratégies	680
24.4 Implications pour les théories du choix social	683

CHAPITRE 25

Un contrat social juste	685
25.1 Le contrat social	687
25.2 Les deux principes de justice	688
25.3 Extension de la théorie aux autres étapes de choix collectifs	691
25.4 Critique du contrat social rawlsien	691
25.4.1 <i>Le contrat social</i>	692
25.4.2 <i>Les deux principes de justice</i>	696
25.4.3 <i>Preuves expérimentales</i>	698
25.5 Deux défenses utilitaristes du principe du maximin	699

25.5.1	<i>Maximin comme moyen pour obtenir de l'acceptation</i>	699
25.5.2	<i>Maximin comme un principe de redistribution</i>	701
25.6	Le contrat social comme constitution	701

CHAPITRE 26

	La constitution comme un contrat utilitariste	705
26.1	Le contexte constitutionnel	707
26.2	Les cas de deux acteurs	708
26.3	Le contrat constitutionnel	710
26.3.1	<i>Action collective optimale avec seulement de l'incertitude identitaire</i>	711
26.3.2	<i>Action collective optimale avec incertitude identitaire et numérique</i>	713
26.3.3	<i>Action collective optimale avec incertitude identitaire, numérique et des gains</i>	715
26.4	Interdictions et obligations symétriques et asymétriques	716
26.5	Actions continues avec des utilités interdépendantes	717
26.6	Les coûts de la prise de décision	719
26.6.1	<i>Dilemmes du prisonnier</i>	720
26.6.2	<i>Conflits directs</i>	723
26.7	Droits et obligations	723
26.8	Constitution : contrats ou conventions ?	726
26.8.1	<i>Constitutions comme contrats</i>	727
26.8.2	<i>Constitutions comme conventions</i>	728
26.8.3	<i>Discussion</i>	729
26.9	Conclusions sur les théories à deux étapes du choix social	731
26.10	D'une théorie des constitutions normative et à deux étapes à un test des hypothèses	733

CHAPITRE 27

	Le droit libéral et les choix sociaux	735
27.1	Le théorème	736
27.2	La résolution du paradoxe	737
27.2.1	<i>Le respect des droits plutôt que du principe de Pareto</i>	737
27.2.2	<i>Des échanges d'actions parétiens</i>	739
27.2.3	<i>Les échanges parétiens des droits</i>	741
27.3	Des droits sur les états sociaux ou des droits sur des actions	743
27.4	Droits libéraux et obligations	745
27.5	Droit constitutionnel et droit libéral	745

PARTIE 6

Qu'avons nous appris ?

CHAPITRE 28

Le courant du Public Choice a-t-il fait avancer l'étude de la politique ?	751
28.1 Les échecs du modèle du choix rationnel en sciences politiques	753
28.2 La modélisation de l'approche du choix rationnel	754
28.3 Les prévisions de la théories des cycles	757
28.4 Les prévisions des modèles spatiaux	759
28.5 Les prévisions concernant le vote et le comportement de passager clandestin	762
28.6 La contribution du public choice à l'étude positive des institutions politiques	764
28.7 La contribution du public choice à l'étude normative de la politique	766
28.8 Conclusions	767

Bibliographie	773
----------------------	-----

Index	865
--------------	-----

Comprendre et être formé à l'analyse des choix collectifs et des procédures démocratiques

Choix publics

Cet ouvrage est la traduction et l'adaptation francophone de La référence des ouvrages sur **l'analyse économique des décisions publiques**.

Il présente de manière **synthétique et didactique** les principales théories et les principaux résultats empiriques accumulés depuis soixante ans. **Il couvre la plupart des champs de la discipline** : les fondements de l'État, les règles de vote, le fédéralisme, la théorie des clubs, les systèmes électoraux, la recherche de rente, les cycles politico-économiques, la participation électorale, les théories de la bureaucratie, les interactions entre les performances macroéconomiques et la compétition politique, etc.

La structure du livre et des chapitres permet une **lecture linéaire** de l'ouvrage ou bien son utilisation comme un **dictionnaire des analyses des décisions publiques**.

Ce livre s'adresse aux étudiants de niveaux L, M et D ainsi qu'aux professeurs et chercheurs en science politique, en science économique, en administration publique et en gestion publique. Il intéressera également les professionnels de la décision publique (administratifs, partis politiques, cabinets de lobbying, etc.) ainsi que tous ceux qui veulent approfondir leurs connaissances sur les processus de décision collective.

Dennis C. Mueller

est professeur émérite au département d'économie de l'Université de Vienne. Après une carrière internationale, il est une des figures de proue de l'analyse économique de la politique, en publiant un nombre important d'articles et d'ouvrages scientifiques dans ce domaine.

François Facchini

est docteur ès sciences économiques. Il enseigne l'économie publique et les finances publiques à l'Université de Reims et est membre du Centre d'Économie de la Sorbonne (Paris 1).

Martial Foucault

est professeur agrégé au département de science politique de l'Université de Montréal et économiste au CIRANO. Ses recherches s'articulent autour de l'économie politique en général, et concernent aussi bien les politiques budgétaires et fiscales que le rôle et le fonctionnement de l'État et les méthodes statistiques.

Abel François

est maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Strasbourg (LARGE) et à l'EM Strasbourg Business School, et chercheur associé à Telecom ParisTech (SES). Ses recherches s'intéressent notamment aux interactions entre l'économie et la politique ainsi qu'au financement de la politique.

Raul Magni-Berton

est professeur de science politique à l'IEP de Grenoble (PACTE). Ses travaux scientifiques portent en particulier sur l'opinion publique, les procédures démocratiques et la justice sociale.

Mickaël Melki

est diplômé de Reims Management School et du Master d'économie politique de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où il est actuellement doctorant. Il est également membre du Centre d'Économie de la Sorbonne et de l'European Public Choice Society. Ses recherches portent sur le rôle de l'idéologie politique dans les choix institutionnels.

MUELLER
ISBN 978-2-8041-6211-5
ISSN 2030-501X

www.deboeck.com



9 782804 162115